

Règles locales

Les règles de l'A.R.G.C. sont en vigueur.

- Arbres, haies et fleurs:
Tous les arbres avec tuteur ou rubans, les aménagements de fleurs ainsi que les haies entourant les tertres de départ et les boîtes à gicleurs qui gênent la position ou l'élan du joueur sont considérés comme obstructions inamovibles. Le joueur peut prendre l'allègement, sans pénalité, à pas plus d'une longueur de bâton et pas plus près du trou que le point d'allègement le plus rapproché. (Règle 24 2B(i)).
- Borne des parcours:
Clôture et piquets blancs: hors-limites (règle 27)
Piquets rouges: obstacles d'eau latérale (règle 26)
Piquets jaunes: obstacles d'eau frontal (règle 26)
- Trou #3 et #16:
Toutes ces situations s'appliquent, sans pénalité, en prenant un allègement à droite du chemin (1 longueur de bâton) en maintenant un angle droit (90°) entre l'emplacement original de votre balle et le vert.
- Toute balle reposant à gauche du chemin avant le filet protecteur
- Toute balle terminant hors-limite en frappant le fil, le filet ou le poteau.
- Trou #17 (Dépôt):
S'il y a évidence raisonnable, déterminée par vos compétiteurs, que votre balle est à l'intérieur des piquets rouges entourant cet obstacle, le joueur peut, avec pénalité d'un (1) coup, laisser tomber une balle hors de l'obstacle à pas plus de deux (2) longueurs de bâton du point d'entrée sans se rapprocher du trou.
- Balle enfouie:
À tout endroit «sur le parcours», une balle qui est enfouie dans sa marque d'impact dans le sol, sauf dans le sable, peut être levée sans pénalité, nettoyer et laissée tomber aussi près que possible de l'endroit où elle reposait mais pas plus près du trou. La balle lorsque laissée tomber, doit d'abord toucher à une partie du terrain sur le parcours. Exception: un joueur ne peut obtenir un allègement selon cette règle si c'est nettement déraisonnable pour lui de jouer un coup à cause d'embarras par toute chose autre que la condition couverte par cette règle.
- Pierre dans les fosses de sable:
Les pierres dans les fosses de sables sont des obstructions amovibles (la règle 24-1 s'applique)

TEMPS DE JEU ALLOUÉ: 4:20 HRE

(450) 655-9063
www.golfboucherville.com



CLUB DE GOLF
BOUCHERVILLE

www.duvalauto.com

HUGUES LORANGER, VICE-PRÉSIDENT BOUCHERVILLE



(450) 449-7929 (450) 449-0222 (450) 655-2350 (514) 875-3999 (450) 679-0890



514-353-3000 • www.anjinnov.ca

DATE:

HEURE:

DISTRIBUÉ PAR: GOLF ASSOCIÉS (CANADA) INC. (514) 355-5579

TROU	Rating/Slope	1	2	3	4	5	6	7	8	9	ALLER	I N I T I A L E	10	11	12	13	14	15	16	17	18	RETOUR	TOTAL	HDP	NET		
TEMPS DE JEU																											
OR	71.4/123	508	195	496	369	340	148	363	294	441	3154		366	480	198	289	359	206	570	330	431	3229	6383				
BLANC	69.9/120	498	180	469	355	332	131	348	285	411	3009		346	470	180	279	346	174	510	322	418	3045	6054				
HANDICAP		4	18	2	8	6	16	12	14	10		13	1	15	7	5	17	3	11	9							
		/	/	/	/	/	/	/	/	/		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/					
		/	/	/	/	/	/	/	/	/		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/					
+/-																											
NORMALE		5	3	5	4	4	3	4	4	4	36	4	5	3	4	4	3	5	4	4	36	72					
		/	/	/	/	/	/	/	/	/		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/					
		/	/	/	/	/	/	/	/	/		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/					
+/-																											
VERT	H : 67.2/114 F : 71.7/120	487	160	436	355	319	131	320	275	291	2765	324	450	170	255	337	146	420	322	315	2739	5504					
ROUGE	H : 65.5/110 F : 70.1/115	478	149	366	345	312	120	305	264	282	2621	310	440	125	246	330	138	420	260	315	2584	5205					
HANDICAP		5	17	3	1	7	15	9	11	13		12	4	14	2	8	18	6	16	10							